

BO CHAMBERY 196 T 10205 REÇU LE

14 AVR. 2022

MAIRIE D'ENTRELACS

BP 7

239524 8849 4398 1/1 39

89, place de l Église

73410 ENTRELACS

Madame, Monsieur le Maire,

Interloc. CYRIL AUBERT

Nos réf.

Objet. Coupure d'électricité pour travaux

Motif: Elagage à proximité du réseau

électrique

Le 11/04/2022

Madame, Monsieur le Maire,

Les services de la mairie, les entreprises et les habitants de votre commune utilisent quotidiennement l'électricité pour leurs activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, éviter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente une partie du territoire de votre commune.

Nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune :

## mercredi 11 mai 2022 entre 07h50 et 12h00

Vous trouverez en pièce jointe une note d'information précisant les horaires de coupure et les lieux concernés, que nous vous remercions de bien vouloir porter à l'affichage.

En parallèle nous informons directement l'ensemble des particuliers et professionnels de votre commune qui seront touchés par la coupure.

Le jour des travaux, si vous avez besoin d'information complémentaire, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage <u>réservé aux collectivités locales</u> : **0 811 010 212** 

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux. L'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Souhaitant que cette information préalable permette à chacun de s'organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence, Delphine LOUISE

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.





**BO CHAMBERY** 

## **POUR AFFICHAGE**

## COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : ENTRELACS

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraineront une ou plusieurs coupures d'électricité.

## Rappel:

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,..), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

Horaires des coupures

de 09h00 à 11h30

Quartiers ou lieux-dits ROUTE DE BRAILLE
chemin DE PEGIS
869, 814, 976 ROUTE DE PEGIS
1933 ROUTE DE RUMILLY
1883, 1949, 2039, 2281, 2104 rue DU 8 MAI 1945
1295 ROUTE DU MAZET

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

